

Avis de constitution

SOCIETE « NEXT URBAN TRADING COMPANY » en abrégé « NEXUR »

Siège ABIDJAN, Commune de TREICHVILLE, Rue des
selliers, Immeuble Ancien Samela, Lot 18, 05 Boîte
Postale 1753 ABIDJAN 05, Lot 18, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/09/2025
reçus par Me KONE AFFOUSSIETOU OUATTARA , Notaire, enregistrés,
le 14/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXT URBAN TRADING COMPANY

» en abrégé « NEXUR »

Objet : L'achat,
- La vente,
- La distribution,
- L'import-export,
- Le négoce de biens corporels et /ou incorporels
;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout
établissement financier avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce,
- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,
- Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Commune de TREICVILLE, Rue des selliers, Immeuble Ancien Samela, Lot 18, 05 Boîte Postale 1753 ABIDJAN 05, Lot 18, Ilot 00

Dirigeant(s) M EZZEDDINE REDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12190 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73918/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

